

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 mai 2016
CO 038 DE

Page 1/2

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50

Présents : 48

Votants : 45

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), André VIONNET, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Frédéric LAMBERT, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Dominique DE CAFFARELLI.

Ont donné pouvoir : Christelle MORBOIS donne pouvoir à Dominique BONNET, André JOURD'HUI donne pouvoir à Jean-François GAILLARD, Paul AUBERT donne pouvoir à Jacky REVERCHON, Armande REYNAUD donne pouvoir à Marie-Madeleine SOUDAGNE.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE, Marie-Christine CHANOIS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Raphaël GAGNEUR, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Dominique PELLIN, Michel BONTEMPS, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient absents : Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel FEVRE.

Convocation faite le : 3 mai 2016

Objet : Cession de terrain en lotissement sur parc d'activité « Champs de la Marne » à l'UCAFT.

VU la note de synthèse n°2/17.05.2016, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis de la Commission des Affaires Economiques, en séance du 3 mai 2016 ;

VU le contrat de réservation signé avec Monsieur PATE - Entreprise UCAFT, le 28 octobre 2013 pour l'achat d'un lot sur le parc d'activité « Champs de la Marne » ;

VU l'avis des domaines,

ATTENDU que, par délibération du Conseil Communautaire n°C22 du 31 mars 2009, le prix de cession des terrains au sein de la Zone Industrielle et Artisanale, lotissement « Champs de la Marne » sur commune de Poligny, a été fixé à 7€ HT le m² ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Dominique BONNET, Vice-Président Délégué à l'Economie et au Tourisme ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / DECIDE de vendre à Monsieur PATE - société UCAFT, ou à toute société que le gérant souhaitera constituer en vue de l'achat, le lot n°7 cadastré ZI 337 d'une surface de 7 387 m², au prix de 51 709 € HT. Il est précisé que l'UCAFT ayant versé un chèque d'acompte de 2 585,45 € lors de la signature du contrat de réservation, celui-ci sera déduit du prix total de la vente lors de la signature chez le notaire ;

2 / INDIQUE que l'acte de vente notarié fera état de la servitude de passage de réseaux humides en limite Est de la parcelle ZI 337 et qu'un plan sera annexé à l'acte de vente ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 mai 2016
CO 038 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Cession de terrain en lotissement sur parc d'activité « Champs de la Marne » à l'UCAFT.

3 / PRECISE que l'acheteur aura à sa charge le dévoiement des réseaux humides passant en limite Est de la parcelle ou évitera de construire à cet endroit à moins qu'une solution technique lui permette de maintenir l'accès et les visites aux réseaux ;

4 / DIT que les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur ;

5 / AUTORISE le Président ou un Vice-Président en cas d'empêchement à signer toutes pièces afférentes et notamment l'acte de cession avec Monsieur PATE.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,

Jean François GAILLARD

